



ASSEMBLEE GENERALE

22/06/2013

Ordre du Jour

- 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 27 avril 2013.
- 2 - Présentation des bilans moral et financier, vote des comptes 2012.
- 3 - Election au Comité Directeur.
- 4 - Vote du nouveau Règlement Intérieur.
- 5 - Présentation du Projet Fédéral.
- 6 - Questions aux Commissions.
- 7 - Questions diverses et clôture de l'AG.

<p><u>les présents ou représentés</u> <u>Membres du CD</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruno LEMAIRE - Erick NILES - Sylvain CHOQUET - Brice DECHÊNE - Alexis TETU - Virginie DEVILLERS 	<p><u>Les excusés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrice ROQUETTY - Patrice GUIGOU - Cédric NOVAIS - Ho Viet CHI VIET - Julie COLAU - Eric DAUNOIS
<p><u>Non excusés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Matthieu MARTIN - Yves BOIRIE - Véronique BATAILLE - Franck HAMONNEAU 	

Soit 6 présents sur 16 membres du Comité Directeur = 6 voix/16.

<p><u>les présents ou représentés</u> <u>Président de Ligues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - IDF (Y. BOURDON pouvoir S. CHOQUET) - CENTRE (L. JOUSSET) - RHONES-ALPES (S. GUIGUES pouvoir N. CALVET) - AUVERGNE (B. GABILLAT pouvoir B. LEMAIRE) - BOURGOGNE (A. TETU) - NORD PAS DE CALAIS (J. DELAVAL (secrétaire) pouvoir B. DECHENE) - PICARDIE (V. POULAIN) - CHAMPAGNE ARDENNES (V. DEVILLERS secrétaire) - LANGUEDOC ROUSSILLON (N. CALVET) - AQUITAINE (J. DARRIERE pouvoir S. DUPOUY) - LIMOUSIN (C. FAURE BRAC pouvoir B. 	<p><u>Les non excusés/ non représentés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - FRANCHE COMTE (T. BAUGEY) - BRETAGNE (J. GEHO) - PACA (C. CESARINI) - MIDI PY (F. CONDOMINES)
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DECHENE) - GUYANE (R. POTTIER pouvoir E. NILES) - REUNION (A. TAVARES pouvoir B. LEMAIRE)	
-------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Soit 13 présents ou représentés sur 15 ligues actives =14 voix/18.

<u>Invités</u> - Sonia BANTZ - Gautier DEVILLERS - Etienne PIETREMENT - Sabine HOUSSAYE	

Début de la séance à 09H57

Tour de table, afin de se présenter.

1) **Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 27 avril 2013:**

Suspension du point 1, il sera approuvé lors de la prochaine réunion de comité directeur.

2) **Présentation des bilans moral et financier, vote des comptes 2012.**

❖ **Bilan moral:**

Les relations avec les instances officielles :B. LEMAIRE, rappelle que lui-même et messieurs P. GUIGOU et T. SELIGMAN ont eu rdv, en février 2013 avec M. Claude BARTOLONE (Pdt de l'Assemblée Nationale) et avec le 1^{er} cabinet du Ministère de l'Intérieur.

Ils avaient, à cette occasion, pointé du doigt, en outre, le problème de la détention des lanceurs par les mineurs, le fait de justifier du droit de détenir un lanceur (licence auprès d'une fédération agréée), de ne pas classer les lanceurs dans la catégorie air comprimé, mais bien paintball, d'être classé dans D2-12, l'obligation du CQP armurier, pour les distributeurs de matériel de paintball (alors même qu'ils ne vendent aucunes « autres » armes)...

A l'issue, des promesses avaient été faites.

Le 21/06/2013, B. LEMAIRE a rencontré Mme la Préfète, Sabine MINOT, fortuitement (dans les transports en commun) et celle-ci lui a appris que les différents messages avaient bien été entendus, que le texte passera en conseil d'Etat le 25 juin 2013, en conseil des ministres le 06 juillet 2013 et que la promulgation est prévue pour début septembre 2013.

De plus, le Ministère de l'Intérieur a fait une demande appuyée auprès du Ministère des Sports, pour une reconnaissance, car il y a réel besoin.

Lorsque le décret d'application sera promulgué, les ligues devront communiquer auprès de leur DRJSCS. La FPS en fera de même.

AFNOR : la norme est publiée depuis début juin 2013, elle est en phase de tests pendant 2 ans. Elle coûte 69€ttc.

Un exemplaire est archivé à la FPS, mais nous n'avons pas le droit de le diffuser.

La FPS propose aux présidents de ligues qu'ils achètent chacun un exemplaire de la norme, afin que toutes personnes qui s'interrogent puissent la consulter si besoin.

La proposition est portée au vote des présidents de ligues.

Pour : unanimité.

Rappel sur tous les terrains, il doit y avoir un document, comme le document unique en entreprise (document qui rappelle les dangers du site).

Au sein de la FPS :

Les chiffres à ce jour :

187 associations affiliées : +3 par rapport à l'an passé

10 pros : -9 (rapport avec la création du syndicat des pros)

1685 licences compétiteur : +113

800 licences loisirs : -227 (hémorragie lié en grande partie à la région Midi Py, mais aussi à la Normandie, Réunion et IDF)

Conclusion : la communication sur la compétition commence à payer, le travail de la FPS est donc de motiver les ligues.

Rappel aux présidents de ligues : si vous avez du mal à faire un format par manque d'équipes, prenez contact avec la FPS, afin de pouvoir vous rapprocher d'une ligue voisine.

L'assistance s'interroge tout de même sur le fait que dans certaines ligues, les joueurs soient capables de faire des centaines voir milliers de km, pour des Millénnium ou autres et pas pour leur ligue (alors que cela leur coûterait moins cher)...

CDF 2013 : Succès au niveau des joueurs, du public, des instances officielles (visite du député-maire de St Dizier M. François CORNUT-GENTILLE), énorme qualité, même s'il peut, bien sûr y avoir des points à améliorer (les parkings un peu éloignés, l'arbitrage (travailler sur la répartition des arbitres, les plannings, avoir un tableau des scores, la communication, avec par exemple un point info, avec une ou deux personnes qui puissent expliquer au public présent...).

Quelques remarques ont été rapportées par les ligues :

Languedoc Roussillon : « Il est dommage que la LNP n'ait pas eu lieu en même temps que le CDF. »

Réponse FPS : « En effet, suite à différents problèmes de certaines équipes, il a fallu modifier les dates des manches LNP. »

Picardie : « Il n'y a pas eu de contrôle des bouteilles »

Réponse FPS : « il n'y avait pas besoin, puisque chaque capitaine a signé, lors de l'inscription sur place, un document intitulé « Fiche Air Comprimé. »

Picardie : « un joueur aurait eu un carton rouge. »

Réponse FPS : « il y a eu un bannissement de match et une exclusion définitive, mais pas de « carton rouge » porté à notre connaissance. »

Picardie : « Une équipe aurait été traitée de « Gogole », par un arbitre ».

Réponse FPS : « En cas de litige, le capitaine doit immédiatement aller voir le chef terrain afin d'éclaircir la situation. Le message sera passé au responsable de la commission arbitrage, afin qu'il s'assure que les arbitres aient un comportement décent.

❖ Bilan financier:

Bénéfice net : 4000€.

Sensiblement comme l'an passé.

Les comptes sont «équilibrés», le problème récurrent est le manque de trésorerie en fin de saison, donc il faut « jongler » avec les factures qui traînent pour être payées et les factures que nous avons à régler.

On va passer les comptes en année sportive à partir du 1^{er} septembre 2013, ce qui sera plus cohérent avec notre mode de fonctionnement.

Voir les comptes annuels en pièces jointes. Ils ont été certifiés conformes par l'expert-comptable.

Le budget arbitrage a été largement dépassé, avec 1000€ prévu / dépenses : environ 1700€.

Le budget LNP sera, lui aussi plus important cette année :

Paris environ 2000€

Pelissanne environ 3150€

St Etienne environ 2250€

Toulouse environ 3850€

Et il reste les play off.

Cela s'explique par plusieurs raisons, telles que le départ de l'ancien responsable et la reprise en cours d'année du poste par Lee (gestion des arbitres pour les réservations de billets de trains/avion au dernier moment), par les play off qui n'ont pas lieu lors du CDF, par le fait que la plupart du temps se sont les arbitres parisiens qui se déplacent par manque d'arbitres confirmés en province.

Conclusion, le budget prévisionnel reste le même que l'an passé

Le budget moral est porté au vote :
Unanimité.

Le budget financier est porté au vote :
Contre : 0
Abstention : 3
Pour : 11

Les comptes 2012 sont portés au vote :
Contre : 0
Abstention : 3
Pour : 11

L'assemblée donne quitus au trésorier.

3) Election au Comité Directeur.

Se présentent au comité directeur, les personnes suivantes :

Hadrien RIVALLAIN, pour la commission arbitrage. B. LEMAIRE, lit sa lettre de candidature et son CV, car H. RIVALLAIN ne pouvait être présent et s'en excuse.

Stéphane DUPOUY, lecture de sa lettre de candidature, par B. LEMAIRE. Puis prise de parole de Stéphane afin d'expliquer ses motivations. Il souhaite ne faire partie d'aucune commission en particulier, pour le moment, mais plutôt aider en fonction des besoins.

Stéphane CHAMPION, présentation par B. DECHENE, qui explique que Stéphane s'excuse de son absence et qu'il ne souhaite pas de commission particulière, mais plutôt pouvoir apporter son aide à qui en aura besoin et apprendre le travail de Brice, afin de se partager le travail de la commission ligue.

De plus, *Virginie DEVILLERS*, membre sans commission du comité, souhaite intégrer la commission Compétitions Fédérales, afin d'apporter son expérience quant à l'organisation des événements tel que le CDF,...

Les 3 nouvelles candidatures sont portées au vote : Pour à l'unanimité.
14 voix / 14 bulletins

B. LEMAIRE demande si les pdts de ligues acceptent la candidature de V. DEVILLERS : Pour à l'unanimité.

Enregistrement de la démission de Matthieu MARTIN, qui a eu 3 absences non justifiées.

4) Vote du nouveau Règlement Intérieur.

Rappel de B. DECHENE concernant la refonte du règlement courant de l'année.

Le comité directeur l'a validé lors de la dernière réunion de Comité directeur ; les pdts de ligues pouvaient le consulter grâce au lien mis en ligne.

E. NILES : « Est-ce que ça veut dire que ça modifie celui des ligues ? »

B. DECHENE : « il est précisé que les ligues doivent se calquer sur celui de la FPS. »

Exemple de modification :

Dorénavant, les dossiers sont à envoyer directement à la FPS et ne doivent plus passer par les ligues. En effet, trop dossiers qui passaient par les ligues arrivaient malgré tout incomplets, avec en plus une perte de temps, du fait du transit par le bureau d'une ligue...

Pause déjeuner à 13h00.

Départ de Laurent JOUSSET, qui donne son pouvoir à V. DEVILLERS.

Reprise à 14h00.

5) Présentation du Projet Fédéral.

Il y a encore trop de joueurs qui font une demande de licences à quelques jours du CDF, sous prétexte de n'y avoir pas pensé plus tôt. Hors si les ligues faisaient leur travail de demander systématiquement aux joueurs de présenter leur licence en début de journée lors des manches, le problème ne se poserait pas.

De plus, cette année, une équipe a été déclarée qualifiée pour le CDF, alors même que les joueurs n'avaient pas fait la ligue !!! Cette équipe a bien sûr été disqualifiée.

Premier rappel : si une ligue accueille une équipe open, les joueurs doivent prendre une licence loisir, sous peine d'engager la responsabilité du président de la ligue, en cas d'accident.

Deuxième rappel : le délai de traitement des licences est d'environ 10 jours après la réception par mail de la confirmation d'affiliation, donc dans le cas où un joueur/une association ne reçoit pas la/les licence(s), il faut se rapprocher de la FPS. Information à diffuser largement dans les ligues.

Troisième rappel : toutes les semaines, les présidents de ligues ont accès aux fichiers des joueurs licenciés (les identifiants ont été fournis l'an passé).

C'est pourquoi, à partir de cette saison, sera instauré un système de visites/contrôles inopinés dans les ligues, par les membres de la FPS, pour dans un premier temps aider celles qui ont le plus de difficultés dans la gestion des licences.

Par exemple, lors d'une visite, si le membre de la FPS, se rend compte que des joueurs n'ont pas leur licence et ne figurent pas sur le listing, il leur sera demandé de compléter un formulaire de licence et de payer (s'ils n'ont aucun moyen de paiement, une déduction sur les quotes parts de la ligue sera faite), le tout sera envoyé par courrier, par le délégué fédéral (dans le cas où les demandes avaient bien été déjà envoyés par les joueurs, une seule demande sera prise en considération et la seconde détruite).

Autres procédures mises en place cette saison :

-Les associations envoient directement à la FPS, les licences, sans passer par les ligues, mais ensuite les licences seront retournées aux ligues, qui devront les dispatcher auprès des associations concernées. Cela permet aux ligues qui le souhaitent de faire des copies des licenciés.

- Lors de la réception du dossier d'affiliation, la FPS envoie un mail de confirmation d'affiliation à l'association (copie à la ligue), qui précise aussi que les licences seront expédiées à la ligue, dont elle dépend et que l'association doit se mettre en rapport avec le bureau de la ligue.

-Lors de l'envoi des licences à la ligue, un courrier sera joint afin de rappeler à celle-ci qu'elle a « une semaine » à compter de la réception dudit courrier pour transmettre les licences à l'association concernée.

-Toute demande d'affiliation ou de licence qui arrive incomplète (absence des documents demandés, changement d'adresse du siège ou du bureau non notifié en préfecture, absence de photo, absence de signature...) ou mal écrite à la FPS, ne sera pas traitée. Un mail d'information sera envoyé à l'association concernée, copie à la ligue.

-Rajout d'une mention sur la licence 2013/2014 qui précise qu'elle « doit être conservée par le joueur ».

-Un joueur ne peut pas jouer plus d'un format au CDF.

-Plus de communication par la FPS : Léa Tartière en charge de faire 6 « films » du CDF 2013 ainsi qu'une bande-annonce du CDF 2014. Travail avec Laurent Sand, qui a réalisé le visuel de la nouvelle banderole du CDF.

Rappel :

-les dates du mercato pour les transferts de joueurs sont : du 1^{er} décembre au 31 janvier. En dehors de cette période, toute demande de transfert sera refusée (sauf déménagement, mutation, changement de lieu d'étude) voir charte d'éthique sportive, 5.6.3.

-Une association qui souhaite jouer un format qui n'existe pas dans sa propre ligue, peut aller le jouer dans une ligue voisine, sur demande de dérogation auprès de la FPS.

Une ligue peut refuser d'accueillir des associations dépendant d'autres ligues.

-Proposition de ne pas d'augmenter les tarifs d'affiliation et des licences loisirs et compétiteurs.

Vote contre 0

Abstention : 1

Pour : 13

Pas d'augmentations pour 2013/2014.

6) Questions aux Commissions.

Pour information, les ligues Réunion et Guyane souhaitent apporter leurs excuses pour leur absence au CDF. La ligue Antilles est officiellement constituée. Elle a choisi de fonctionner en ligue départementale avec rencontre des 1^{ers} en fin de championnat afin de déterminer le qualifié au CDF.

Les ligues suivantes demandent une formation arbitrage, au plus vite ; certaines souhaitent se regrouper afin de limiter les déplacements des formateurs et ainsi diminuer le nombre de dates :

Languedoc Roussillon

Bourgogne

Picardie

Champagne Ardennes (veut bien se rapprocher de Paris pour faire la formation)

Réunion

Antilles + Guyane

Aquitaine

Actuellement, force est de constater qu'il manque cruellement de formateur en Régions. En effet, les ligues devraient mettre en place 2 ou 3 arbitres permanents (coût 80€/arbitres), afin qu'ils acquièrent l'expérience nécessaire pour devenir eux-mêmes formateurs.

-Question Picardie : « Quand sera modifié le règlement, sur le jaune et le tour de cou ? »

-Réponse FPS : « Il est demandé, à la commission arbitrage, une mise à jour, rapide, du règlement d'arbitrage, sur les points suivants :

Notifier l'interdiction du jaune.

En ce qui concerne le tour de cou et les autres protections individuelles recouvrant les parties charnues, indiquer que c'est fortement recommandé. »

- Questions IDF : « Le doré est-il considéré comme jaune ? »

- Réponse FPS : « voir avec un nuancier pantône de jaune.»

- IDF : « quid du head-band + bonnet ? Quelle épaisseur autorisée ?

- FPS : « Faites votre proposition, elle passera à l'étude »

- IDF : « Un CDF en septembre est-il envisageable ? »

- FPS : « À l'origine, le CDF se déroulait en mai, pour pouvoir bénéficier des ponts de 3 jours. Mais du fait que certaines régions ont du mal à jouer en hiver, à cause du climat, les dates ont été décalées à juin. Le problème, c'est que c'est la période du BAC...

Il serait envisageable de faire un CDF en septembre, mais le problème vient du fait des joueurs qui changent de club, durant l'été ; de plus, si besoin d'un CDF sur 3 jours, il n'y a pas de pont. »

- IDF : « Il y a des problèmes pour se connecter sur JOOMLA »

- FPS : « aucune autre ligue présente ou représentée n'a rencontré de problème, revoir la procédure.»

- IDF : « Pourquoi la ligue Midi Py n'a pas été sanctionnée sur le fait de ne pas remplir les tableaux en ligne, alors que des menaces avaient été prononcées à l'encontre de l'IDF, quand elle ne les avait pas complétés. »

- FPS : « Nous reconnaissons qu'une erreur s'est produite cette année et qu'elle ne se reproduira plus. Nous vous présentons nos excuses. »

- IDF : « Où en est-on de l'audit sur les bouteilles ? »
- FPS : « Il n'y avait pas d'audit, à proprement parler et de toute manière cela reste toujours de la responsabilité du joueur. Une brochure vient d'être créée, elle sera disponible sous peu. »

- IDF : « Norme AFNOR, ça en est où, »
- FPS : « voir le point 2 de ce compte-rendu d'AG, de toutes manières elle ne concerne pas le paintball compétition. »

- IDF : « Est-il envisageable que Sabine nous fournisse un listing complet des joueurs, mi-septembre ? »
- FPS : « L'an passé toutes les ligues ont reçu des identifiants permettant de consulter les fichiers des joueurs (compétiteurs/loisirs/jeunes). Il faudra faire de même cette année en consultant les fichiers. »

- IDF : « Il devait y avoir une information concernant le syndicat des Pros. »
- FPS : «Le fait est que nous n'avons pas reçu, en direct, d'information de leur part. Il nous paraît donc difficile de vous en transmettre à notre tour... »

- IDF : « Il y a un problème car trop souvent les arbitres sont amenés à aller arbitrer la LNP, or, la ligue IDF n'est pas le fournisseur « officiel » ; le problème c'est qu'ensuite pour nos manches de ligue c'est compliqué de trouver des arbitres !!!»
- FPS : « Le problème a en effet été évoqué, il y a un manque cruel d'arbitres en Régions et pour régler cela, il faut que les ligues nomme des arbitres permanents ; pour info, nous calquerons les dates de LNP sur celles du Millénaire, mais 3 semaines avant. »

- IDF : « Les raclettes sont presque toutes cassées. »
- FPS : « Cela est probablement dû à une mauvaise utilisation. »

- IDF : « Où en est-on du classement des armes ? »
- FPS : « Pour le moment il n'y a pas de changement, dès lors où il y aura du nouveau la FPS ne manquera pas de communiquer dessus, via son site internet et les différents réseaux. »

- IDF : « L'assurance actuelle ne couvre pas les indemnités journalières après plus de 3 mois d'arrêt ! »
- FPS : « Nous allons étudier cela avec l'assureur, afin de voir à améliorer, si possible, le contrat. »

- Question Champagne Ardennes : « Le jaune sera bien interdit à partir du 1^{er} septembre ? »
- Réponse FPS : « Oui. »

- Champagne Ardennes : « Si sur 2013/2014, des associations d'Alsace-Lorraine souhaitent venir jouer chez nous, que leur répondre ? »
- FPS : « S'il y en a moins de trois, elle pourront venir sur dérogation. Mais le risque c'est qu'il y en ait d'autre qui se manifestent ensuite, nous serons alors obligés de les refuser ! B. DECHENE propose donc de faire un sondage sur la ligue Alsace Lorraine, afin de prendre la température. »

7) Questions diverses et clôture de l'AG.

Du fait des difficultés liées à l'organisation de la LNP, il est envisagé quelques modifications, comme de la passer à 3 manches ou encore augmenter le nombre d'inscrits à 14 au lieu de 12 avec 4 ou 5 manches... Plusieurs scénarios se dessinent.

Il y a un projet d'Open de France, qui se ferait en même temps que la manche de LNP, le 08/09/2013. C'est Laurent Hamet qui propose en partenariat avec une association parisienne de l'organiser, en sachant que les conditions d'acceptations de la FPS seraient entre autre que cela ne nous coûte rien, voir même, rapporte à la fédération 3000€ minimum. Comme l'événement se déroulerait une semaine avant le Millénaire, cela drainerait des équipes étrangères, l'open leur serait ainsi ouvert (sur invitations) ainsi qu'à des associations affiliées.

C'est donc en cours de négociations, cela peut-être porteur en terme d'image, cela peut aussi faire diminuer les coûts de cette manche (supplémentaire) de LNP et aussi rapporter un peu d'argent.

Bourgogne : « Est-ce un projet unique ou qui serait reconduit ? »

FPS : « Si cela devait perdurer, l'idée serait de faire soit un CDF en juin et un Open en septembre soit un Open en juin et un CDF en septembre. Mais de bien séparer les 2 événements. »

Nicolas CALVET (Languedoc Roussillon) suggère qu'avant de se lancer dans un tel projet, la FPS se concentre plus sur le CDF, en maintenant un niveau de qualité et en travaillant sur sa communication (retransmission en live, par exemple).

Voici les dates des prochaines réunions :

Comité Directeur (CD) : 19/10/2013

AG/CD : 18/01/2014

CD : 12/04/2013

CDF : 7/8/9 juin 2014

AG : 21/06/2014

La séance est levée à 17h30.